

Nouveau conflit autour des déchets à Prunelli di Fium'Orbu

Dès 8 heures hier matin, l'ensemble des élus de la communauté de communes Fium'Orbu-Castellu bloquait l'accès au centre d'enfouissement technique de Prunelli. Un énième conflit qui pourrait encore durer



Une benne a été placée pour empêcher les camions de toute l'île de rentrer sur le site. / PHOTO PAUL-MATHIEU SANTUCCI

Dans les communes dotées d'un centre d'enfouissement technique (CET) des déchets, comme notamment à Prunelli di Fium'Orbu, le calme est, plusieurs fois par an, troublé par de multiples problématiques et conflits autour de la gestion des poubelles. Et, hier matin, le CET, géré par la Stuc, était une énième fois bloqué par une benne mise en place par les élus de la communauté de communes Fium'Orbu-Castellu.

Dès 8 heures du matin, l'engin était disposé de façon à empêcher absolument tous les camions censés décharger des déchets provenant de l'ensemble de l'île, à une exception près : les bennes qui effectuent le ramassage au sein de la communauté de communes Fium'Orbu-Castellu.

Si une telle décision a été prise il y a environ une quinzaine de jours, c'est parce que le sac-poubelle du centre d'enfouissement de Prunelli di Fium'Orbu, si large soit-il, est bientôt plein à craquer.

"La capacité annuelle de

stockage maximum est de 43 000, indique Louis Cesari, le président de la "comcom". Aujourd'hui, nous en sommes à 41 000 tonnes. Autrement dit, on est dans le rouge ! Les 2 000 tonnes restantes, nous voulons les allouer aux déchets produits par notre territoire."

Au sortir d'une réunion qui s'est tenue hier matin dans les bureaux de la communauté des communes, les élus entendent bien rester sur leurs positions. "Nous avons bloqué plusieurs fois par le passé. On tiendra le temps qu'il faudra et on recommencera le nombre de fois qu'il faudra", pouvait-on entendre dans les couloirs.

Une délibération de septembre 2017

Si la décision de bloquer le centre d'enfouissement a été prise, elle appuie une délibération d'un conseil communal en date du 22 septembre 2017.

"Nous avions voté à l'unanimité une motion sur le problème des déchets et nous nous étions mis tous d'accord

sur le fait de ne plus forcer sur la capacité maximale d'accueil du CET", précise Louis Cesari. Si l'on accepte encore plus de poubelles, c'est comme si nous avions voté pour rien."

Et pourtant, la micro-région se classe parmi les meilleurs élèves en termes de tri sélectif puisque selon Louis Cesari, "le taux de valorisation devrait atteindre les 50 % d'ici la fin de l'année 2018". Une grande campagne de sensibilisation avait été menée l'année dernière avec, notamment, l'installation de bacs à compost dans certaines communes de la comcom.

Par ailleurs, une réunion s'est tenue hier durant toute

l'après-midi et jusqu'en début de soirée en présence de l'Exécutif de Corse, le Syvadec et les services de l'État afin de trouver une "solution pérenne qui puisse convenir à tous", dit François Sargentini, le président de l'Office de l'environnement de la Corse.

Au cœur de la dernière crise des déchets du mois de mai dernier, François Sargentini prévoyait d'atteindre un taux de tri de 30 % à l'horizon 2021. Ce taux plafonne actuellement autour des 26 % sur l'ensemble de l'île.

Mais si le tri reste la solution la plus envisagée, il restera néanmoins environ 80 000 tonnes de déchets à enfouir.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI



Le centre d'enfouissement ne peut pas dépasser les 43 000 tonnes de déchets annuels. / PHOTO STÉPHANE GARNANT

Des chiffres en nette amélioration

Les derniers chiffres publiés par le Syvadec de Corse pour le premier trimestre de l'année 2018 témoignent d'une amélioration significative en termes de tri sélectif. Ainsi, entre le premier trimestre 2017 et 2018, le tonnage des collectes sélectives augmente de 424 tonnes, soit une hausse de 14 %. Et c'est autour des biodéchets que l'augmentation est la plus significative puisque le tonnage est passé de 90 à 190, soit 223 %.

Si les chiffres constituent un bon témoin d'évolution, il faut aussi mettre en exergue la volonté des communes qui ont adhéré au Syvadec et de leurs administrés qui ont joué le jeu du tri sélectif. Les dix-neuf intercommunalités de Corse sont aujourd'hui adhérentes au Syvadec pour tout ou partie de leurs communes.

P.-M. S.